

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 28 (1957)

Heft: 9

Register: Programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires pour les années 1598-1959

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires pour les années 1958-1959

Dans sa session de septembre le Grand Conseil a voté le programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires, mais sans les routes principales, pour les années 1958 et 1959. Nous donnons ci-dessous le détail de ce programme pour les arrondissements III (Jura-Sud seulement) et V (Jura-Nord).

Arrondissement III (partiel)

1. Sonceboz—Saint-Imier—La Cibourg :
 - a) Cormoret—Villeret Fr.
Elargissement, déplacement partiel du tracé,
nouveau pont de la Suze, revêtement 600 000.—
 - b) Courtelary
Correction dans le village, élargissement, revê-
tement 350 000.—
 - c) Sonceboz—Sombeval
Elargissement, déplacement partiel du tracé,
revêtement 480 000.—
2. Saint-Imier-Les Pontins :
Elargissement, correction du profil 400 000.—
3. Villeret—Les Pontins :
Villeret village—forêt
Elargissement, correction par revêtement léger, ces-
sion à la commune 140 000.—

Arrondissement V

1. Saint-Ursanne—Ocourt—La Motte :
Correction, élargissement, revêtement par semi-
pénétration à chaud
 - a) 1^{re} étape : Le Tillot—Bellefontaine 150 000.—
 - b) 2^e étape : Bellefontaine—Ocourt 440 000.—
 - c) 3^e étape : Ocourt—La Motte 400 000.—
2. Delémont-La Roche-La Ferrière :
Elargissement, reprofilage, revêtement
 - a) Courtételle 100 000.—
 - b) Courfaivre 50 000.—
 - c) Bassecourt 65 000.—
 - d) Saint-Brais 30 000.—
 - e) Les Bois, dernière étape (tapis) 35 000.—
 - f) La Ferrière, dernière étape 95 000.—
3. Charmoille—Porrentruy—Damvant :
 - a) Miécourt : reprofilage, renforcement de la fon-
dation, revêtement 40 000.—

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	Hôtel Terminus (Pierre Martel) Entièrement rénové, brasserie, bar	(066) 2 29 78
Macolin	Hôtel Bellevue (A. Berthod) Moderne et confortable — Salles pour sociétés	(032) 2 42 02
Montfaucon	Hôtel de la Pomme d'Or (René Meyer) Sa cuisine et ses vins	(039) 4 81 05
Moutier	Hôtel Suisse (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (J. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49

Les Gros Lots

2x75'000

3x20'000, 3x10'000, 3x5'000 Frs, etc.

41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs

5 billets chiffres finals 0-4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5-9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0-9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts. - Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 54436. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins.

113/B

SEVA

Tirage 2 Nov.

828

b) Alle : pose d'un tapis	100 000.—
c) Porrentruy : pose d'un tapis	70 000.—
4. Tavannes—Bellelay—Undervelier :	
a) Tunnel inférieur—Pichoux : revêtement	23 000.—
b) Pichoux — tunnel supérieur : assainissement, élargissement, reprofilage, revêtement	60 000.—
c) Sornetan—Châtelat : pose d'un tapis	25 000.—
d) Châtelat—Bellelay : élargissement, reprofilage et pose d'un tapis	200 000.—
e) Bellelay : correction d'une courbe	65 000.—
f) Le Fuet—Tavannes : assainissement, élargissement, reprofilage et pose d'un tapis	170 000.—
5. Tavannes—Tramelan—Saignelégier :	
a) PN Orange—Tramelan : assainissement, élargissement renforcement de la fondation et revêtement	360 000.—
b) Tramelan : élargissement, reprofilage et tapis	200 000.—
6. Soyhières—Pleigne :	
Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration	290 000.—
7. Bourrignon—Lucelle :	
Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration	295 000.—
8. Le Pichoux—Souboz—Perrefitte :	
Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration	560 000.—
9. Essertfallon—Soubey :	
Elargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration	100 000.—
10. Les Breuleux—La Ferrière, aux Breuleux :	
Assainissement, élargissement et revêtement avec tapis	200 000.—
11. Asuel—La Malcôte :	
Correction et revêtement	50 000.—
12. Sornetan, chemin d'accès :	
Elargissement et revêtement par semi-pénétration	60 000.—
13. Glovelier—Saulcy : 2 ^e étape	
Elargissement et revêtement par semi-pénétration	120 000.—
14. Zwingen—Brislach :	
Construction d'un nouveau pont sur la Birse à Zwingen	250 000.—
15. Wahlen—Grindel :	
Elargissement d'un ponceau	20 000.—
16. Grellingue—Duggingen :	
Elargissement d'un ponceau	25 000.—
Total Arrondissement V	<u>4 648 000.—</u>

Le crédit total de 25 millions est réparti ainsi entre les 5 arrondissements :

	Fr.
Arrondissement I	4 260 000.—
Arrondissement II	4 821 000.—
Arrondissement III	4 000 000.—
Arrondissement IV	4 455 000.—
Arrondissement V	4 648 000.—
Réserve	2 816 000.—
Total	25 000 000.—

CHRONIQUE ECONOMIQUE

L'horlogerie et le nouvel accord commercial conclu avec le Maroc. —

La « Suisse horlogère », commentant la signature du nouvel accord commercial entre la Suisse et le Maroc, relate que la délégation suisse s'était efforcée d'obtenir l'élargissement ou tout au moins la consolidation des contingents d'importations marocaines. Les autorités marocaines avaient en revanche demandé une réduction massive des cotes en vigueur précédemment, afin de tendre ainsi à un meilleur équilibre de la balance des paiements.

Il a été finalement possible de trouver un compromis : seules les quotes qui n'étaient pas entièrement utilisées ont subi une réduction, si bien que les nouveaux contingents permettront, dans la règle, de maintenir les exportations suisses à leur niveau antérieur.

L'organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie ajoute : « Tel sera en particulier le cas en ce qui concerne l'importation de montres et fournitures de rhabillage au Maroc. Une seule modification est intervenue dans ce secteur : deux contingents en vigueur jusqu'ici pour certains produits ont été fondus en un seul ce qui donnera une plus grande liberté d'action aux importateurs.

Dans l'ensemble, l'accord signé le 29 août peut être considéré comme satisfaisant. Il n'était sans doute pas possible, dans les circonstances actuelles, d'obtenir davantage. Il faut en effet tenir compte des difficultés de balance de paiements auxquelles le gouvernement de Rabat s'efforce de remédier.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37